

Le délégué de classe : rôle, qualités et compétences

Le délégué : un élu qui représente ses camarades

- ❖ Il parle au nom de tous les élèves de sa classe. Il est leur porte-parole.
- ❖ Il doit être écouté aussi bien par les élèves que par les adultes.
 - Il est attentif à ce que lui disent ses camarades.
 - Il ne défend pas ses opinions personnelles ou celles de ses meilleurs amis mais celle de la **majorité des élèves**. Il doit donc toujours essayer de rester neutre et d'être **à l'écoute de l'ensemble des élèves**.

Le délégué : un relais entre les élèves et les personnels

- ❖ Il reçoit les informations données par les adultes et les transmet à ses camarades.
- ❖ Il consulte ses camarades et intervient à leur demande auprès des adultes.
 - Il doit savoir **communiquer**, c'est à dire recevoir et transmettre une information **sans en déformer le contenu**.

Le délégué : un co-animateur de la vie de la classe avec le professeur principal

- ❖ Avec l'aide des adultes et de ses camarades, il s'efforce de créer un climat agréable propice au travail et à **l'entraide**.
- ❖ Il accorde la même importance à tous les élèves et essaie de faire en sorte que personne ne soit isolé dans la classe. **Il signale les situations inquiétantes (harcèlement, tensions, isolement d'un élève)**.
- ❖ Il organise des réunions pour préparer les conseils de classe
 - Il doit savoir prendre des initiatives pour venir en aide à ses camarades (organiser et répartir la prise des devoirs pour les absents...)
 - Il doit rester neutre en cas de conflits entre élèves et essayer d'apaiser les tensions, quitte à demander l'aide des adultes (Professeur principal, CPE...)

Le délégué n'est pas celui qui accompagne tous les élèves malades à l'infirmerie ou tous les élèves exclus à la vie scolaire. Il représente les élèves de sa classe mais n'est pas responsable de leur attitude. Il doit être digne de confiance, discret et savoir relayer les informations avec exactitude et aux bons interlocuteurs.